

Lutin « elf » de Noël au crochet

mespetitesrecreations.wordpress.com



Ce modèle a été créé par Stella du blog [mespetitesrecreations](http://mespetitesrecreations.wordpress.com). Pour usage personnel. Ne pas vendre ou diffuser les explications de ce modèle. Merci.

Il mesurera environ 20 cm de haut, selon le fil employé et votre façon de crocheter.

Matériel

Fil coton Phildar, couleur peau, pour les mains et la tête (environ 10 g).

Fil Barisienne de Bergère de France, couleur rouge, pour le corps, les jambes, les bras et le chapeau (environ 25 g).

Fil Barisienne de Bergère de France, couleur blanche pour le chapeau (environ 5 g).

Pour les cheveux, un peu de fil marron ou autre couleur de votre choix se crochant en 3 (jaune, roux, etc.).

Un peu de fil coton Phildar, couleur blanche, pour la collerette.

Un peu de fil à coudre marron et rouge pour broder les sourcils et la bouche.

1 crochet n° 3.

2 yeux de sécurité de 3 mm ou encore un peu de fil noir pour les broder (si la poupée est destinée à un enfant).

1 aiguille à coudre pour broder les sourcils et la bouche.

1 aiguille à laine pour réaliser les coutures.

1 marqueur de mailles ou un bout de fil pour marquer le début des rangs.

De la ouate de rembourrage.

Abréviations

- ml : maille en l'air
- mc : maille coulée
- ms : maille serrée
- dB: demi-bride
- B : bride
- DB: double bride
- 1 aug : 1 augmentation (on réalise 2 mailles serrées dans la même maille)
- 1 dim : 1 diminution (on crochète 2 mailles serrées ensemble)

Le lutin se crochète complètement en spirale (sauf la collerette), ce qui veut dire que l'on crochète en rond sur l'endroit du travail (c'est à dire en insérant le crochet de l'extérieur vers l'intérieur), en crochant les 2 brins de chaque maille à la fois, et en travaillant sans maille coulée à la fin d'un tour. Utiliser un marqueur pour marquer le début de vos rangs.

Entre parenthèses, figurent les nombres de mailles pour chaque rang.

Seuls la tête se rembourre copieusement, et le corps très légèrement. Les autres pièces ne se rembourrent pas.